



ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté
Égalité
Fraternité

Date de mise à jour : mai 2025

INTITULE DE LA MISSION : Professeur relais à Lafayette Anticipations, Fondation d'entreprise des Galeries Lafayette	CATEGORIE : Professeur du 2 nd degré public. Poste ouvert aux contractuel(le)s : NON
INTITULE DU RECRUTEUR : rectorat de l'académie de Versailles	ORGANISME DE RATTACHEMENT : ministère de l'Éducation nationale
DOMAINE FONCTIONNEL :	EMPLOI TYPE* : * REME, REFERENS, BIBLIOPHIL
DATE DE DISPONIBILITE : septembre 2025	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : rectorat de l'académie de Versailles
DESCRIPTION DE L'EMPLOYEUR : L'académie de Versailles regroupe quatre départements : les Yvelines (78), l'Essonne (91), les Hauts-de-Seine (92) et le Val-d'Oise (95). Première académie de France par l'importance de ses effectifs avec près d'1 200 000 élèves, l'académie de Versailles accueille et gère plus de 100 000 agents (enseignants, personnels d'encadrement, d'éducation, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé).	

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL :

• Présentation de la DAAC :

La Délégation Académique à l'Action Culturelle (DAAC) a une fonction de conseil, de proposition, d'impulsion, d'accompagnement et de suivi pour l'ensemble des domaines, démarches et activités situées dans le champ de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Animée par la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle, conseillère du Recteur, la DAAC met en œuvre les procédures relatives aux projets d'éducation artistique et culturelle (EAC) des collèges et des lycées, accompagne les équipes pédagogiques et leurs partenaires artistiques, scientifiques et culturels, conçoit et organise les actions de formation des professeurs dans les différents domaines de l'EAC, participe, avec les IA-IPR concernés, au suivi des enseignements artistiques en partenariat (théâtre, cinéma, danse). Elle travaille en étroite liaison avec les services académiques (DSDEN, corps d'inspection pédagogique, EAFC, DAVL, DAF, DOS...), avec la Direction régionale des affaires culturelles (ministère de la culture) et les collectivités territoriales.

Au niveau académique, le réseau des professeurs relais est coordonné et animé par la délégation académique à l'action culturelle.

• Présentation de l'établissement :

Lafayette Anticipations-Fondation Galeries Lafayette est une fondation d'intérêt général. La Fondation est un lieu dédié à la promotion de la scène contemporaine française et internationale. Depuis mars 2018, elle fédère les activités de la Fondation et du Fonds de dotation Famille Moulin, et est le prolongement d'un engagement historique du Groupe Galeries Lafayette en faveur des artistes et des créateurs.

Implantée au cœur du Marais dans un bâtiment unique imaginé par Rem Koolhaas, Lafayette Anticipations est un lieu ouvert à tous les publics, en entrée libre. Sa programmation pluridisciplinaire se déploie en plusieurs saisons imaginées autour d'une exposition, d'une riche programmation culturelle, et de plusieurs festivals. Au service des artistes, la Fondation dispose d'un parc exceptionnel de machines qui permet d'accompagner la réalisation des œuvres en son sein. Par ailleurs, la collection de plus de 300 œuvres, enrichie chaque année de nouvelles acquisitions permet, elle aussi, de soutenir la vitalité de la scène contemporaine.

DESCRIPTIF DE LA MISSION :

Les missions de professeur-relais sont définies dans le [BO n°15 du 15 avril 2010](#).

La fonction de professeur relais s'inscrit dans le cadre rénové des missions des personnels enseignants d'éducation et de documentation. Ainsi, la rétribution qui pourra être attribuée dans le cadre de cette mission académique relève désormais des dispositions du [Décret 2015-475 du 27 avril 2015](#).

Dans ce cadre, l'enseignant percevra pour une année scolaire complète trois Indemnités de Missions Particulières (IMP), ce qui équivaut à six heures de travail hebdomadaire (regroupées sur une journée) pour la structure sur la base de 36 semaines annuelles. Le volume d'IMP sera modulé en fonction de la date de recrutement. La reconduction annuelle de la mission de professeur-relais est soumise à un bilan d'activité.

Sous la double tutelle du rectorat de Versailles et du service de la médiation et des ressources pédagogiques de la Direction de la communication, des publics et de la RSO, le/la professeur relais a pour missions de (d') :

1. Accompagner les équipes pédagogiques dans la conception et le suivi du programme d'excellence « Atelier des futurs », en prenant en compte les spécificités et besoins des établissements et des territoires : conseil aux enseignants, contribution à la préparation de l'accueil des élèves, formation des enseignants, propositions dans le cadre de l'utilisation de la dotation pass culture dans sa dimension qualitative et quantitative. Ce travail prendra appui sur le réseau d'éducation artistique et culturelle et l'application ADAGE.
2. Contribuer à la formation initiale et continue des enseignants afin d'aider les équipes pédagogiques à concevoir et mettre en œuvre avec leurs élèves des projets interdisciplinaires d'éducation artistique et culturelle en partenariat avec des structures artistiques culturelles et des organismes de recherche ;
3. Sous l'autorité et l'impulsion de la DAAC, participer à l'animation du réseau dédié à l'éducation artistique et culturelle (professeurs référents culture territoriaux, professeurs référents culture, élèves ambassadeurs culture) ;
4. Assurer la communication entre, d'une part, l'institution culturelle et, d'autre part, la DAAC et la communauté éducative (Informer l'institution culturelle des directives académiques ; communiquer sur le site académique et site du partenaire culturel ; impulser, accompagner et valoriser en appui sur les outils académiques : revue DAAC'tualité, Open agenda, murs collaboratifs, ...);
5. Produire et mettre à disposition des ressources pédagogiques : documents, dossiers thématiques prenant appui sur la programmation de l'institution culturelle et en lien avec les programmes d'enseignement, etc.

SPECIFICITES DU POSTE :

Encadrement : NON

Conduite de projet : OUI

Poste logé : NON

Type de logement : Non applicable

Contraintes : déplacements possibles en Ile-de-France, mobilisation possible en soirée.

Autre : Néant

COMPETENCES PROFESSIONNELLES SOUHAITEES

Savoirs :

- Connaissance de l'éducation artistique et culturelle, de ses enjeux politiques et de son réseau ;
- Connaissance des missions, des collections et de la programmation de Lafayettes Anticipation
- Connaissances muséographiques et en histoire des arts.

Savoir-faire :

- Capacité à l'expertise d'un contexte, d'une situation, d'un projet dans le cadre de l'EAC ;
- Aptitude à rendre compte de manière synthétique et à conseiller l'autorité hiérarchique ;

- Expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle, notamment de projets conduits en équipe et en partenariat ;
- Une capacité d'organisation et de méthode, une maîtrise de la bureautique (Excel, Word, PowerPoint...), des usages internet et d'outils en ligne ainsi qu'une adaptation à l'administration d'applications académiques (ADAGE...).

Savoir-être :

- Une aptitude au travail en équipe et à la communication

PERSONNES A CONTACTER : adresser le dossier de candidature (CV, lettre de motivation) **avant le 16 juin 2025**, à l'attention de :

- Madame la déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle : ce.daac@ac-versailles.fr
- Madame la conseillère en arts visuels : celine.guillaumet@ac-versailles.fr
- Madame la responsable du pôle des publics : cdehon@lafayetteanticipations.com

Les entretiens permettant de finaliser le recrutement du professeur relais se tiendront le 27 juin 2025 matin